



FRIBOURG-GOTTÉRON

HC Fribourg-Gottéron SA

ABONNEMENTS : DEMANDE DE CHANGEMENT DE PLACE

Mes coordonnées :

Formule de politesse Madame Monsieur Numéro de client :

Prénom : Nom de famille :

Rue :

Code postal/lieu de domicile :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

E-Mail :

Mon/mes abonnement(s) de saison :

Bloc	Rang	Numéro de place	Numéro de ticket (en dessous du code-barres de la carte d'abonnement de saison)

Par la présente, je souhaite demander un changement dans le bloc suivant pour ma/mes carte(s) de saison susmentionnée(s) :

Bloc désiré : Autre alternative de bloc :

Catégorie de prix désirée : Autre alternative de catégorie de prix :

Remarque(s) :

.....
.....

Déclaration de consentement en matière de protection des données (obligatoire)

J'accepte les dispositions relatives à la protection des données que je peux consulter sur www.gotteron.ch et j'accepte que mes données personnelles (p. ex. nom, adresse, date de naissance, adresse e-mail) soient traitées par le HC Fribourg-Gottéron SA.

Par ma signature, j'accepte les CGV (conditions générales de vente) du HC Fribourg-Gottéron SA et j'approuve le règlement au verso de ce formulaire. Les CGV peuvent être consultées sur www.gotteron.ch.

Lieu, Date

Signature du demandeur (le cas échéant, du responsable légal)

.....



Procédures et réglementations :

1) Envoyer le présent formulaire dûment rempli par e-mail à ticketing@fribourg-gotteron.ch.
Alternativement, le formulaire rempli peut être remis à notre personnel au Fanshop de la BCF Arena ou envoyé par courrier à l'adresse suivante : HC Fribourg-Gottéron AG, Case postale, 1763 Granges-Paccot.

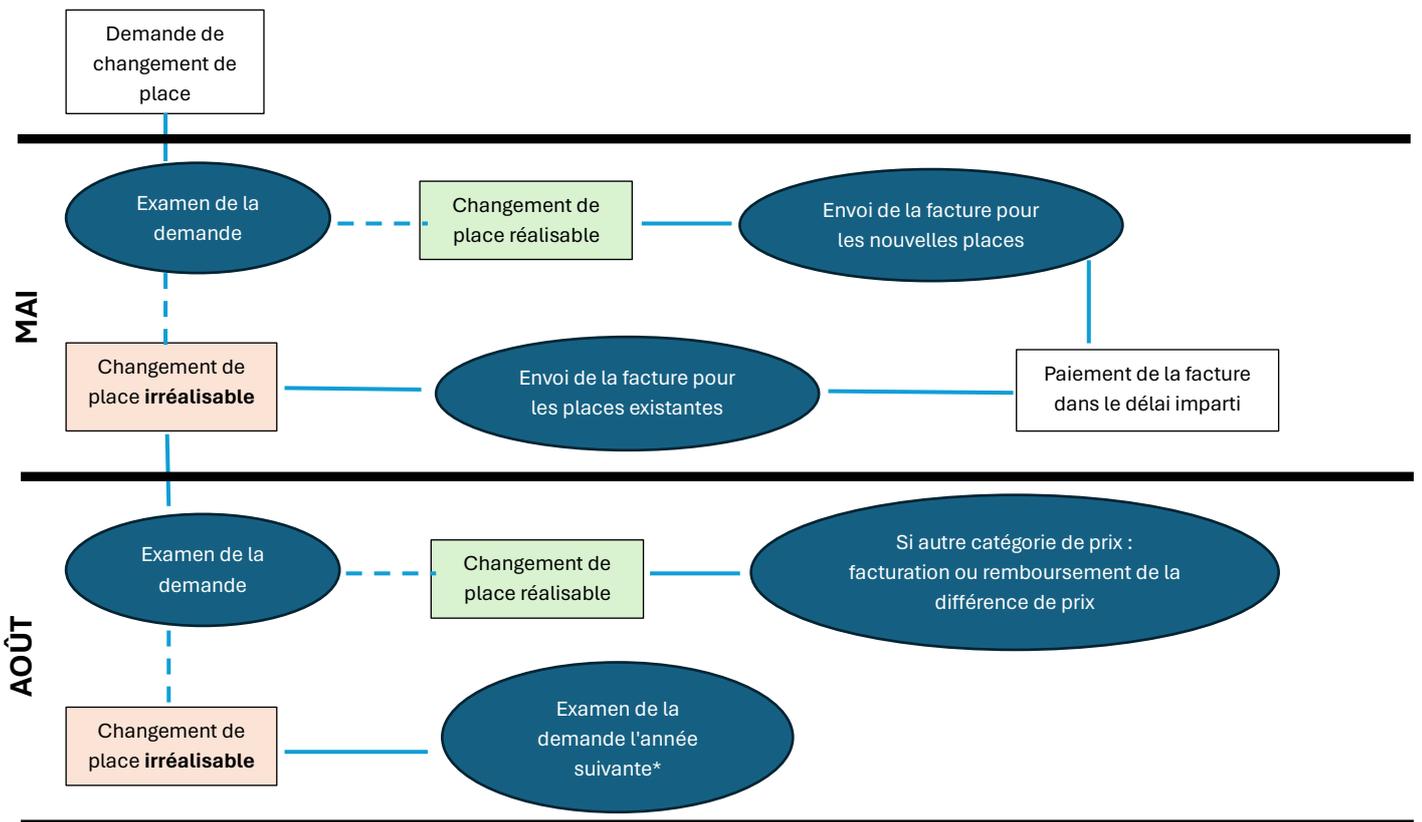
2) Attendre la réponse/l'offre de Fribourg-Gottéron.

3) Accepter l'offre ou conserver la place de la carte de saison actuelle.

Dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous soumettrons une offre concrète de changement de bloc/place, pour autant qu'un changement de bloc ou d'alternative de prix soit possible.

Toutes les demandes de changement de place en cours sont examinées 2x par an :

1. Examen des demandes au mois de mai (avant la facturation des abonnements de saison)
2. Examen des demandes au mois d'août (après l'expiration des délais de paiement des abonnements de saison)



Si le changement de place ne peut pas être effectué au mois de mai, nous vous prions de bien vouloir régler la facture de la carte de saison existante afin de ne pas perdre la/les carte(s) de saison existante(s). En cas de transfert réussi en août, toute différence de prix sera facturée ou remboursée.

Si votre souhait de changement concerne plusieurs personnes, veuillez envoyer les formulaires correspondants de manière groupée.

Les changements de bloc/place ne peuvent être effectués que sous réserve de disponibilité.

*Les demandes ouvertes sont examinées selon leur durée de validité. Voir à ce sujet le document :

"Règlement concernant les abonnements de saison de Fribourg-Gottéron et leur liste d'attente".